

## CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu **Hôtel de Ville de GERARDMER - 46 Rue Charles de Gaulle**, le

**Vendredi 25 septembre 2020 à 18h00**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
- 2. Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable & de l'assainissement et sur l'activité du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée des Lacs pour l'année 2019.
- 3. Présentation du rapport annuel 2019 de la commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées.
- 4. Formation des Elus.
- 5. Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.
- 6. Proposition de composition de la Commission Communale des Impôts Directs.
- 7. Fixation des tarifs de la régie GERARDMER ski pour la saison 2020/2021.
- 8. Participation financière de la Ville aux frais de forfaits annuels de ski Alpin.
- 9. Tarification du domaine nordique : hiver 2020/2021.
- 10. Convention avec ENEDIS pour l'implantation d'un coffret réseau et le passage en souterrain d'une canalisation électrique - lieu-dit « la Basse de la Mine ».
- 11. Convention avec ENEDIS pour le passage d'une ligne basse tension et l'implantation de trois supports béton - lieu-dit « la Basse de la Mine ».
- 12. Convention avec ENEDIS pour le passage d'une ligne basse tension et l'implantation de deux supports béton - impasse de l'EDF.
- 13. Convention de mise à disposition de fourniture de gaz avec la collectivité du Grand-Nancy.
- 14. Convention de partenariat entre le Réseau CANOPÉ et la Commune.
- 15. Convention de financement avec l'école privée Notre Dame pour les classes élémentaires.
- 16. Convention de financement avec l'école privée Notre Dame pour les classes maternelles.
- 17. Contrat de prestation de service avec l'ODCVL pour la restauration scolaire et la restauration de l'accueil de loisirs municipal du mercredi - 2020/2021.
- 18. Avenant à la convention d'accueil des élèves des écoles primaires de Gérardmer au restaurant scolaire du Lycée Pierre Gilles de Gennes.
- 19. Vente du lot n°2 au lotissement des Ecureuils à M. DUMAN Kiyas.
- 20. Acquisition par la Commune de deux bandes de terrain appartenant à M. CAEL Bernard, situées chemin de la Pierre Charlemagne.
- 21. Attribution de la prime à l'hectare entretenu pour l'année 2020.
- 22. Dénomination de voie, secteur chemin du Rein du Beau.
- 23. Bilan des acquisitions et cessions foncières de la Commune pour l'année 2019.
- 24. Compte-rendu des délégations accordées au maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 25. Questions diverses.

